

Location chasse

Veuf le 6 Juin 1956.

Le Conseil municipal

Tu l'expiration du bail consenti le 28 Août 1947 à M. Drappier Louis pour neuf ans pour le droit de chasse sur le "Plateau des Taches" pour la somme de deux mille francs par an révisable suivant l'index des prix, autorise M. G. Nègre à mettre en adjudication la chasse du Plateau et dans le bois de la Rappe.